



Imprimerie BEEGER SA
Rue de l'Industrie
1950 Sion

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du bulletin officiel, le texte suivant :

Commune de Savièse
Enquête publique
Plan d'aménagement détaillé « Glacier du Tsanfleuron »

Conformément à l'article 34 de la loi cantonale du 23 janvier 1987 (LcAT) concernant l'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 22 juin 1979, l'administration communale de Savièse soumet à l'enquête publique, durant trente jours, dès le 6 juillet 2012, le plan et règlement du plan d'aménagement détaillé « Glacier du Tanfleuron ».

Les documents y relatifs peuvent être consultés auprès du service technique, durant les jours et heures d'ouverture de l'administration.

Ont qualité pour former opposition, les personnes touchées par les mesures d'aménagement et qui possèdent un intérêt digne de protection à ce qu'elles soient annulées ou modifiées.

Les oppositions, dûment motivées doivent être adressées par écrit à l'administration communale de Savièse dans les trente jours dès la présente publication.

Celui qui n'a pas formé opposition dans le délai ne peut plus faire valoir ses droits dans la procédure, sauf si des modifications éventuelles sont apportées ultérieurement au plan et règlement.

L'Administration communale

En vous remerciant d'avance de votre obligeance, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

COMMUNE DE SAVIESE

La Secrétaire

M.-N. Reynard